

# 2025, en toute confiance !

**Madame, Monsieur,  
Chers parents d'élèves,**

Je ne peux commencer cette nouvelle année sans vous présenter mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité pour vous, vos familles et toutes celles et ceux qui vous sont chers.

À l'heure des bonnes résolutions pour 2025, c'est sans surprise que, d'année en année, je me tiens à la même : mettre toute mon énergie pour rendre toujours plus épanouissante, plus confortable et sûre, la scolarité de nos collégiens... Plus innovante et créative aussi comme en témoigne la récente inauguration d'un FabLab au collège Saint Hilaire.

Vous le savez, dans un contexte financier national tendu, le gouvernement impose de réduire les marges de manœuvre des collectivités. C'est pourquoi, je veux à nouveau vous assurer de ma totale implication auprès de nos collégiens afin qu'ils ne pâtissent pas des erreurs de gestion dont ils ne sont nullement responsables.

Enfin, je souhaite que nous traversions ensemble et confiants cette nouvelle année avec la détermination et la force qui nous ont toujours permis d'avancer en dépit des aléas et des obstacles de toutes sortes.

Excellente année à tous.

Fidèlement.


 Jérôme Viaud


*"Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre"... peu importe que l'on attribue cette célèbre phrase à Winston Churchill ou Karl Marx, elle raisonne comme un avertissement qui appelle à la concorde, à l'union des peuples, à la fraternité. Chaque année, le 11 novembre, Jérôme Viaud tient à rassembler les Grassois, aînés et jeunes, pour se souvenir de "Ceux qui, par leur courage, leur abnégation, leurs sacrifices, ont défendu notre patrie pour nous transmettre un pays libre et en paix". Pour mieux encore se souvenir, les collégiens de Carnot et de Saint Hilaire ont donné une vibrante lecture des lettres adressées par les Poilus à leurs proches depuis les tranchées d'où nombreux ne sont jamais revenus.*





# Saint Hilaire inaugure son FabLab

La salle de classe 101 a fait place au FabLab du collège Saint Hilaire. C'est avec la volonté de développer une culture scientifique et numérique que cet espace, réalisé grâce au soutien financier du Département, a été inauguré le 22 novembre dernier.

Effectués durant l'été 2023, les travaux ont porté sur la transformation d'une salle de classe en laboratoire de fabrication comprenant le contrôle technique, un nouveau sol et un faux plafond, la mise en peinture, le cloisonnement, les travaux d'électricité. Entièrement meublé (tables, chaises, fauteuils, plans de travail...), il bénéficie d'équipements de dernière génération : bordeuse (machine à poncer), imprimante 3d, écran vert (pour créer des images de synthèse et des effets visuels), caméra et même une Web radio.

Jérôme Viaud a procédé à l'inauguration du FabLab en remerciant chaleureusement le Conseil départemental et son président, Charles Ange Ginesy qui, en partenariat avec la Direction Régionale Académique du Numérique Éducatif, avait lancé en 2022 un appel à projets innovants de FabLab, orienté vers des thématiques propres aux arts, au numérique, à la robotique, à l'intelligence artificielle et au E-sport.

*"Autant de domaines qui riment avec progrès, émulation intellectuelle, innovation, a souligné Jérôme Viaud.*

*deux collègues grassois ont été retenus : Canteperdrix et Saint Hilaire.*

*J'y vois la preuve que notre territoire peut s'appuyer sur des établissements scolaires engagés, qui n'hésitent pas à faire preuve de volontarisme pour proposer à leurs élèves une offre éducative toujours plus riche et diversifiée".*



Histoire d'étreindre le matériel de grande qualité dont ils disposent désormais, les collégiens ont convié Jérôme Viaud à une interview à laquelle il s'est volontiers prêté en sa qualité de Vice-président du Conseil départemental en charge du Green Deal et du Smart Deal.

Retrouvez ce moment d'échanges en scannant ce code à l'aide de votre smartphone.



## FabLab : qu'est-ce que c'est ?



Contraction de l'anglais *Fabrication Laboratory*, (laboratoire de fabrication), il s'agit d'un espace de création collaboratif où les collégiens conçoivent, fabriquent et testent des objets ou des prototypes en utilisant des outils, des machines de haute technologie et toute une large gamme d'équipements numériques (imprimantes 3D, découpeuses laser, fraiseuses CNC, machines à coudre électroniques...).

Né dans les années 2000 au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT), sous l'impulsion du professeur Neil Gershenfeld, ce concept entend donner les moyens de fabriquer presque tout afin de répondre aux besoins locaux recourant à des solutions locales en favorisant l'innovation et le partage des connaissances.

*"Au sein de notre établissement, ce FabLab est un espace pédagogique innovant où les élèves expérimentent et apprennent de manière concrète et interactive, explique Emmanuelle Laffargue, Principale du collège.*

*Cet espace propose un environnement éducatif pour permettre aux jeunes de s'initier aux outils numériques et aux méthodes de fabrication".*



En présence notamment de Magali Georges, Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Grasse, d'Emmanuelle Laffargue, Principale du collège Saint Hilaire, des membres du Conseil d'Administration du collège, des professeurs, des proviseurs d'autres collèges et de nombreux parents d'élèves,

*Et je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui ont œuvré pour que nos jeunes aient la chance de disposer d'une source propice à l'émergence d'idées nouvelles et d'échanges favorisant la créativité, le partage de connaissances et de savoir-faire. Je rappelle que sur 10 établissements maraîchins lauréats,*

# TRAVAUX ET AMÉLIORATIONS DANS LES COLLÈGES

## Saint Hilaire



■ Mise en conformité incendie comprenant :		■ Menuiserie dans les cuisines	3.246 €
- Mission de contrôle technique	1.440 €	■ Pose de moustiquaires	2.880 €
- Placards techniques et plafonds	12.011 €	■ Nouvelle chambre froide	12.044 €
- Mise en peinture	4.042 €	■ Remplacement du carrelage	2.028 €
- Mise en œuvre de coupe feu	6.995 €	■ Passage au LED éclairages	47.850 €
- Travaux complémentaires	4.758 €	■ Restructuration des sanitaires	3.204 €
- Pose de portes coupe-feu	10.095 €	■ Contrôle technique du FabLab	960 €
- Placards ménage coupe-feu	4.972 €	■ Accès cuisine blocs porte	3.613 €
■ Réfection de carrelages muraux et de sol dans les cuisines	2.753 €	■ Mise en conformité électrique	2.130 €
		■ Repérage amiante et plomb	576 €

**En 2024, 154.955 € de travaux ont été réalisés dans ce collège incluant les dépannages et interventions diverses.**

## Wiesenthal



■ Passage au LED salle de sport	79.648 €
■ Mise en conformité PMR	53.458 €
■ Motorisation portail livraisons	10.860 €
■ Travaux de VRD	3.816 €
■ Support de charpente gymnase	1.608 €
■ Etude d'éclairage	1.080 €
■ Suivi de déformée de dalles et de fissures	3.408 €
■ Réfection de treuils des escaliers	12.939 €
■ Nouvelle centrale anti-intrusion	4.153 €
■ Pose de nouvelles portes	4.912 €

**En 2024, 206.333 € de travaux ont été réalisés dans ce collège incluant les dépannages et interventions diverses.**

## Paul Arène



■ Réhabilitation salle 401	13.955 €
■ Mise en conformité PMR	17.870 €
■ Remplacement détecteur	5.375 €
■ Mise en peinture salles de cours	6.930 €
■ Contrôles techniques	2.820 €
■ Pose d'un caisson de ventilation	3.366 €
■ Sonorisation salle 200	2.514 €
■ Extension PPMS salles de cours	2.713 €
■ Pose d'une sauteuse (cuisines)	13.695 €
■ Mise en place d'un plan neutre	1.665 €
■ Contrôle technique infirmerie	1.140 €

**En 2024, 97.139 € de travaux ont été réalisés dans ce collège incluant les dépannages et interventions diverses.**

## Carnot



■ Reprise de scellements (cour)	3.010 €
■ Contrôles, diagnostics et études	8.356 €
■ Menuiseries de façade	1.643 €
■ Pose d'un bar à salades	1.340 €
■ Etanchéité sanitaires	1.029 €
■ Peinture du plafond	1.236 €
■ Reprise d'enduits et épaufures	9.990 €
■ Création d'un dallage béton	16.373 €
■ Pose de protections (préau)	22.662 €
■ Carrelage (Bât. B)	10.640 €
■ Mise en conformité du portail	2.183 €

**En 2024, 225.897 € de travaux ont été réalisés dans ce collège incluant les dépannages et interventions diverses.**

## Les collégiens au grand air !

Les trois écoles départementales de montagne constituent des lieux privilégiés pour les élèves de 6e et de 5e des A.-M.

Les jeunes peuvent se familiariser à la vie en groupe et cultiver leur autonomie en toute convivialité.

Au sein de ces écoles départementales de montagne, les collégiens bénéficient d'activités aussi ludiques qu'enrichissantes, entre sensibilisation à l'environnement et éveil à l'histoire, au patrimoine et aux traditions de notre territoire.

Parce que l'arrivée au collège marque de grands changements, ces séjours d'intégration permettent aux enfants de créer des liens, de développer la solidarité et la communication avec les autres.

D'une capacité d'accueil de 120 enfants chacune, les écoles disposent d'équipements pédagogiques, d'une bibliothèque, de salles de classes, et d'un grand amphithéâtre.

Au cours des séjours, dont la durée est de 5 jours, les activités proposées et les règles de vie quotidienne, sont conçues de façon à privilégier l'écoute, l'autonomie et le respect des consignes, propices aux apprentissages.

Tarif : 25€/jour/enfant (transport compris) - Prise en charge préconisée par le collège 10€/jour/enfant.

Aide au séjour possible en fonction du quotient familial de la CAF.

Pour des contraintes d'hébergement le nombre de professeurs est limité à 2 professeurs par classe (environ 30 élèves).

La vie quotidienne est prise en charge par nos équipes.

Les animations sont menées par des animateurs diplômés et agréés Education Nationale.

Le matériel pour les activités spécifiques est fourni.

**Plus d'informations : 04 97 18 62 50**

# Jeunes, citoyens et engagés



Une vingtaine de jeunes ont consacré plus de 50 heures à concevoir des projets en faveur du développement durable. Ils ont ainsi fait preuve d'une créativité fertile et profitable à notre environnement (création d'un escape game environnemental, sensibilisation aux risques d'inondation, promotion des mobilités douces lors d'une tournée à vélo électrique...). Autant d'initiatives, menées dans le cadre du Green Deal 06, qui ont contribué à la préservation de la biodiversité et à l'éco-citoyenneté.

Un engagement qui méritait d'être souligné et encouragé puisqu'au mois de septembre dernier Jérôme Viaud a remis à chacun d'entre eux un chèque 500 €.

Menée en partenariat avec G-Addiction (association grasseoise spécialisée dans la sensibilisation, notamment des jeunes, à de grandes causes nationales *via* une pédagogie ludique et active), cette opération est soutenue financièrement par le Département.

Un bon point pour la préservation de notre planète mais également pour deux des jeunes participants qui ont rejoint l'équipe G-Addiction sous la direction de Quentin Matton, fondateur de l'association.



## On se lève tous pour... la planète !

Le Département propose 500 € (700 € pour les boursiers) pour récompenser 50 heures de bénévolat consacrées à la réalisation d'actions de protection de l'environnement sur le territoire des Alpes-Maritimes.



Par cette aide incitative, il souhaite rapprocher les jeunes désirant agir pour le climat et les associations qui œuvrent en faveur de l'environnement.

Cette expérience offre également une réelle occasion de développer des compétences qui pourront être valorisées par les jeunes bénévoles.

Ce dispositif vise à soutenir et accompagner la transition écologique des Alpes-Maritimes.

Initiée en 2017 par Charles Ange Ginésy, Président du Département, cette initiative s'inscrit dans la politique Green Deal du Département, activement soutenue par Jérôme Viaud, Vice-président du Conseil départemental en charge de l'environnement et du développement durable.

## Au service des jeunes du canton de Grasse 1 Vous avez la parole !

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Vos suggestions, critiques, attentes :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Coupon-réponse à compléter et retourner à :  
**Permanence de Jérôme Viaud**  
10 Boulevard du Jeu de Ballon • 06130 GRASSE  
Tél. 06 64 92 83 05 • [info@jeromeviaud.com](mailto:info@jeromeviaud.com)